

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision n° 42650 du 04 juin 2015

portant inscription sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'École des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre classé au moins au niveau II, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OG SD) - session 2015.

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2014 relatif aux concours de recrutement d'officiers de gendarmerie ;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 04 juin 2015.

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue des épreuves orales et sportives du concours sur épreuves d'admission à l'École des officiers de la gendarmerie ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OG SD) session 2015, les cinquante-trois (53) candidats dont le nom suit, sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Lefebvre	Damien	Nigend:	220543
Blanchet	Jean-Marie	Nigend:	210875
Lahmal	Anthony	Nigend:	217598
Delarasse	Thomas	Nigend:	232347
Le Gouez	Solenn	Nigend:	231149
Peltier-Blaise	Alexandra	Nigend:	248220

De Foucault	Samuel	Nigend:	195674
Vivicorsi	Alexandre	Nigend:	301367
Delpouve	Jean-François	Nigend:	226740
Roux	Olivier	Nigend:	305923
Gallais	Rodolphe	Nigend:	243154
Szczepanski	Anika	Nigend:	324780
Cousin	Aurélien	Nigend:	307609
Breuilé	Pierre	Nigend:	224797
Dato	Sébastien	Nigend:	227184
Puydebois	Emilie	Nigend:	301483
Louais	Stéphane	Nigend:	184628
Martin	Jean	Nigend:	208604
Soual	Guillaume	Nigend:	248054
Grechez	Philippe	Nigend:	205250
Malherbe	Ignace	Nigend:	232773
Guedes	Stephen	Nigend:	231207
Schelstraete	Émilien	Nigend:	217563
Seguy	Florian	Nigend:	301344
Cao Van	Magali	Nigend:	226819
Savoia	Jean-Philippe	Nigend:	323313
Coquil	Jérémy	Nigend:	219189
Galon	Olivier	Nigend:	237819
Ruffie	Aurélien	Nigend:	235060
Deneufgermain	François	Nigend:	230143
Chasseriault	Simon	Nigend:	205463
Pagenel	Pierre	Nigend:	306133
Valli	Sabine	Nigend:	309342
Lefrancois	Romain	Nigend:	223536
Bequerel	Marjorie	Nigend:	241621
Favennec	Yann	Nigend:	320958
Schneider - Tarascon	Thomas	Nigend:	198814
Lepage	Jean-Mathieu	Nigend:	230815
Remy De Campeau	Régis	Nigend:	218652
Legrand	Héloïse	Nigend:	198969
Delliste	Benjamin	Nigend:	225057
Covin	François	Nigend:	190990
Bahlagui	Farid	Nigend:	181016
Vivier	Mickaël	Nigend:	235134
Hubert	Cédric	Nigend:	208468
Delcour	Céline	Nigend:	239911
Valade	Céline	Nigend:	196100
Desmet	Julien	Nigend:	220741
Miet	Angélique	Nigend:	301280

Lefrancois	Henri-Benoit	Nigend:	243658
Alluchon	Nicolas	Nigend:	234576
Demaure	Jérôme	Nigend:	178558
Fournier	Stéphane	Nigend:	188053

Article 2

Les candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont inscrits sur la liste complémentaire :

Meyer	Richard	Nigend:	308216
Martin	Antony	Nigend:	248288
Chapparo	Julien	Nigend:	247298
Brodin	Wilfrid	Nigend:	213478
Gravel	Pierre	Nigend:	233378
Perol	Jean-Bruno	Nigend:	265355

Article 3

Il ne pourra plus être fait appel aux candidats de la liste complémentaire après le 1^{er} octobre 2015.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation

L'adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale

JC.GOYEAU

ORIGINAL SIGNÉ